

Date : 29 janvier 2018

Heure : 15h10 – 16h00

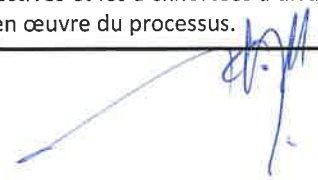
Lieu : Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)

N° : 031/2018

Page 1/7

Convocation	Madame le Coordonnateur National ad intérim (CN a.i.).
Nature de réunion	Réunion technique en marge des ateliers de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de Cadastre ITIE-RDC 2016, au projet de Plan de travail décembre 2017 - juin 2018, à la définition et au référentiel des dépenses sociales ainsi qu'à la vulgarisation de la Feuille de route pour la divulgation de la Propriété Réelle (FDR/PR).
Participants : 27 dont 14 délégués des entreprises extractives et 13 membres du Secrétariat Technique (ST). <i>Voir liste des présences ci-dessous.</i>	
Objet de la réunion	Etablir le contact entre la Coordination intérimaire du ST et les entreprises extractives, par la sensibilisation à la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2016 et la vulgarisation de la FDR/PR.
Ordre du jour	1) Présentation mutuelle des participants ; 2) Mot d'accueil du Représentant du Président de la Chambre des Mines (CDM) ; 3) Mot de circonstance du Coordonnateur National a.i. ; 4) Vulgarisation de la FDR/PR ; 5) Echanges entre participants et sensibilisation des délégués des entreprises extractives à la collecte des données pour la publication du Rapport ITIE-RDC 2016.
1. Présentation mutuelle des participants	
Après s'être personnellement présenté, Monsieur Kassongo Bin Nassor, modérateur de la réunion, a brièvement présenté Madame Marie-Thérèse Holenn, Coordonnateur National a.i. du ST, avant d'inviter chaque participant, par un tour de table, à décliner son nom et sa structure de provenance.	
2. Mot d'accueil du Représentant du Président de la Chambre des Mines (CDM)	
Le Président de la CDM étant empêché, Monsieur Kassongo Bin Nassor a annoncé à l'assistance qu'il avait reçu mandat de le représenter. Dans son mot d'accueil, Monsieur Kassongo Bin Nassor a commencé par souhaiter la bienvenue à Lubumbashi à Madame Marie-Thérèse Holenn. Il a ensuite réaffirmé l'engagement des entreprises extractives, tant nationales qu'internationales, à faire avancer réellement le processus ITIE en République Démocratique du Congo (RDC) afin d'éviter des déclarations fallacieuses de tout genre. Il a également rappelé le caractère tripartite du processus ITIE en insistant sur l'esprit de partenariat qui devrait guider toutes les autres parties prenantes car, a-t-il poursuivi, il n'y aurait pas ITIE en RDC si les entreprises ne s'y étaient pas engagées pas ou s'en étaient retirées. S'adressant directement à Madame le Coordonnateur National a.i., Monsieur Kassongo Bin Nassor lui a dit qu'elle héritait d'une machine qui a accompli des grandes réalisations dans le passé et souhaiterait la voir faire avancer davantage le processus ITIE dans cette phase de renaissance après une période de léthargie. Monsieur Kassongo Bin Nassor a enfin assuré Madame le Coordonnateur National a.i. du soutien de la CDM, en espérant que Madame conduira la RDC à la validation de juillet 2018.	
3. Mot de circonstance du Coordonnateur National a.i.	
Dans son mot de circonstance en annexe, Madame le Coordonnateur National a.i. a présenté ses civilités ainsi que les vœux de nouvel an 2018 du ST aux représentants des entreprises. Elle a remercié les entreprises extractives pour le soutien qu'elles ont toujours apporté au processus ITIE en République Démocratique du Congo depuis son démarrage et leur a confié qu'elle a reçu du Comité Exécutif la mission d'accomplir des tâches spécifiques contenues dans une feuille de route, particulièrement la mission de publier les Rapports ITIE-RDC 2015 et 2016 et de préparer le pays à sa prochaine validation par l'ITIE internationale en juillet 2018. Après avoir rappelé la période de flottement de la mise en œuvre du processus qui a précédé sa nomination, Madame Marie-Thérèse a affirmé avoir voulu prendre contact avec les entreprises extractives en vue de les exhorter à participer davantage aux activités qui devront conduire l'ITIE de la RDC à sa validation dans 5 mois ; notamment en fournissant avec diligence les informations requises pour la publication du Rapport ITIE-RDC 2016 qui servira de base à ladite validation. Elle a saisi cette opportunité pour annoncer aux représentants des entreprises que la campagne de collecte des données destinées à l'élaboration de ce rapport sera lancée à l'issue de l'atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de cadastre ITIE-RDC 2016 qui se tiendra le jeudi 1^{er} février 2018 à Lubumbashi même. Elle leur a également communiqué l'agenda des activités que le ST organisera au courant de la semaine. Il s'agit de l'atelier des parties prenantes pour l'harmonisation de la définition et du référentiel des dépenses sociales des entreprises extractives et de l'atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de Plan de Travail décembre 2017- juin 2018 qui se tiendront à Kalubwe Lodge respectivement le mercredi 31 janvier 2018 et le vendredi 02 février 2018. A cet effet, elle a réitéré le vœu du ST exprimé dans l'invitation adressée aux entreprises extractives quelques jours auparavant de les voir participer activement aux travaux desdits ateliers et les a vivement encouragées à y prendre part. En attendant l'organisation de ces ateliers, Madame Marie-Thérèse a introduit la vulgarisation de la Feuille de route pour la divulgation de la Propriété Réelle, en rappelant à l'assistance le prix gagné par la RDC en cette matière à Lima au Pérou au mois de février 2016. Elle a à cet effet reconnu la contribution significative des entreprises extractives et les a exhortées à divulguer davantage leurs propriétaires réels pour que la RDC ne régresse pas dans ce secteur de la mise en œuvre du processus.	

H.A



Date : 29 janvier 2018

Heure : 15h10 – 16h00

Lieu : Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)

N° : 031/2018

Page 2/7

Par ailleurs, Madame le Coordonnateur National a.i. a informé les représentants des entreprises extractives qu'en dépit des diverses difficultés que le processus a connues, le ST a pu publier le Rapport ITIE-RDC 2015 le 31 décembre 2017, faisant échapper ainsi la RDC de la suspension par l'ITIE Internationale.

A la fin de son adresse, Madame Marie-Thérèse Holenn a exprimé sa gratitude à la Chambre des Mines pour son appui et son implication dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC, avant de se réjouir de compter davantage sur la collaboration de cette dernière en cette période particulièrement délicate pour l'ITIE-RDC.

4. Vulgarisation de la FDR/PR

Monsieur Liévin Mutombo, un des Experts du ST qui a en charge la question de la divulgation de la Propriété Réelle et à qui a été confiée la charge d'en vulgariser la Feuille de route au cours de la présente réunion, a brièvement présenté la Feuille de Route pour la divulgation de la Propriété Réelle en relevant que celle-ci a avait été discutée et approuvée par les Parties Prenantes avant d'être adoptée par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC et d'être publiée sur le site web du ST.

En s'appuyant sur le document de travail y relatif distribué aux participants, Liévin Mutombo a survolé les 3 objectifs généraux et les 8 objectifs spécifiques visés par la Feuille de route avant de conclure que sa mise en œuvre nécessite la mise en place de 2 commissions dont l'une se concentrera sur l'actualisation de la définition de la Propriété Réelle au regard de la Norme ITIE 2016 et l'autre s'attèlera à la mise en place d'un cadre légal.

5. Echanges et sensibilisation des délégués des entreprises extractives à la collecte des données pour la publication du Rapport ITIE-RDC 2016

A l'issue de la présentation de la Feuille de Route pour la divulgation de la Propriété Réelle (FDR/PR), les délégués des entreprises extractives ont soulevé quelques préoccupations qui ont été rencontrées par le ST.

Ainsi, à la question de savoir quels sont les risques et les facteurs d'échec de la mise en œuvre de la FDR/PR et quels sont les moyens prévus pour y remédier, le ST a répondu que l'issue de la FDR/PR est suspendue au vote de la loi sur la propriété réelle ; non sans faire remarquer que ce processus législatif est lourd et aboutit parfois à des résultats incertains.

En ce qui concerne la façon de déclarer les propriétaires réels par rapport aux éléments requis dans les rapports antérieurs, le ST a répondu que l'obtention du prix d'excellence à Lima ne signifie pas que la RDC a respecté scrupuleusement l'exigence de déclaration des propriétaires réels des industries extractives. Ce prix signifie seulement que la RDC a fait mieux que tous les autres pays de mise en œuvre. A cela, il faut ajouter que l'absence de la loi y afférente a permis à certaines entreprises pétrolières de refuser de déclarer leurs propriétaires réels. Il va donc sans dire que la loi prévoira les conditions et les mécanismes de déclaration. En attendant, les entreprises extractives continueront à déclarer leurs propriétaires conformément au formulaire de déclaration leur envoyé par l'ITIE-RDC.

S'agissant de l'obligation pour les entreprises qui ont déjà déclaré leurs propriétaires réels dans les Rapports ITIE-RDC précédents de les déclarer à nouveau, le ST a répondu que le processus déjà se poursuit normalement et la déclaration des propriétaires réels rentre dans la déclaration annuelle des entreprises extractives à l'ITIE.

Pour ce qui est de l'extension aux entreprises de sous-traitance de l'obligation de déclarer leurs propriétaires réels, le ST a précisé que les entreprises visées jusque-là sont celles retenues dans le périmètre ITIE du Rapport de l'exercice concerné. Et la délimitation du périmètre fait dans le cadrage du Rapport ITIE est un choix opéré par les Parties Prenantes et le Comité Exécutif de l'ITIE en vue d'éviter d'aller dans tous les sens. En plus, la Norme elle-même ne parle pas expressément des sous-traitants.

En ce qui concerne les entreprises extractives cotées en bourse, bien qu'elles ne soient pas tenues de déclarer leurs propriétaires réels, elles ont néanmoins l'obligation d'indiquer la bourse où elles sont cotées et les liens vers la documentation qu'elles y ont déposée. Cependant, ces liens renvoient le plus souvent vers des informations qui ne dévoilent pas leurs propriétaires réels. Le ST sollicite à cet effet l'implication du Comité Exécutif pour appeler ces entreprises à fournir les informations recherchées sur leurs propriétaires réels.

Enfin, à l'issue de la réunion, Monsieur Kassongo Bin Nassor a annoncé à Madame le Coordonnateur National a.i. qu'elle sera invitée par la voie autorisée à participer à la réunion de la Chambre des Mines qui se tiendra le 30 janvier 2018.

	Nom et prénom	Signature	Date
Rédacteur du CR ¹	Gilbert DENINGAIDI Magbata		29.01.2018
Validation du CR	Marie-Thérèse Holenn Agnong		29.01.2018

Validation de la présence

Voir Liste en annexe

¹ CR : Compte rendu.

	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 29 janvier 2018	N° : 031/2018
		Heure	: 15h10 – 16h00	
		Lieu	: Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	Page 3/7

MOT DE CIRCONSTANCE DU COORDONNATEUR NATIONAL a.i DE L'ITIE-RDC A LA REUNION TECHNIQUE ENTRE LE ST ITIE-RDC & LA CHAMBRE DES MINES

Lubumbashi le 29 janvier 2018, FEC Lubumbashi

Monsieur le Président de la Chambre des Mines,

**Monsieur le Délégué de la Chambre des Mines au Comité
Exécutif de l'ITIE-RDC,**

**Mesdames et Messieurs du Comité de Direction de la Chambre
des Mines,**

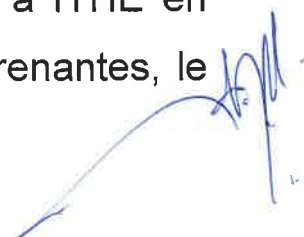
Mesdames et Messieurs des Entreprises Extractives,

Dans toute société civilisée, lorsqu'on arrive nouvellement quelque part, il est de coutume de rencontrer les personnes qui s'y trouvaient déjà et de leur présenter les civilités. C'est dans ce cadre que je suis très heureuse de venir à vous ce jour, **vous les entreprises minières**, l'une des principales composantes de la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays.

Je voudrais, au nom du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, vous souhaiter nos vœux les meilleurs pour 2018 et vous remercier pour le soutien que vous avez toujours apporté au processus ITIE en République Démocratique du Congo depuis son démarrage.

Comme vous le savez, après avoir enregistré des progrès très significatifs et tangibles dans la mise en œuvre de l'Initiative, progrès couronnés par l'obtention du statut de pays conforme à l'ITIE en juillet 2014 grâce à l'implication de toutes les parties prenantes, le

H.A.



	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 29 janvier 2018	N° : 031/2018
		Heure	: 15h10 – 16h00	
		Lieu	: Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	Page 4/7

processus ITIE en RDC a cependant connu, durant plusieurs mois, une sorte de ralentissement du fait, entre autres, des dysfonctionnements au sein du Groupe Multipartite aggravés par la crise de confiance entre le Groupe Multipartite et la Coordination de l'ITIE-RDC.

Pour remédier à cet état des choses, en septembre 2017, le Comité Exécutif avait levé l'option de suspendre de ses fonctions le Coordonnateur National de l'époque et de désigner un nouveau Coordonnateur ad intérim, **en ma personne**, en attendant de lancer le processus de recrutement d'un nouveau Coordonnateur. Pour ce faire, j'ai reçu du Comité Exécutif la mission d'accomplir des tâches spécifiques contenues dans une feuille de route, particulièrement publier les Rapports ITIE-RDC 2015 et 2016 et ainsi, préparer le pays à sa prochaine validation par l'ITIE internationale en juillet 2018, soit dans 5 mois.

Ainsi, il m'a paru plus que nécessaire d'avoir cette rencontre avec votre corporation pour, non seulement prendre contact avec vous, mais surtout vous sensibiliser au regard de l'agenda relativement contraignant qui se présente à nous tous par rapport à l'échéance de la validation qui pointe déjà à l'horizon.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Face à l'impérieuse obligation de publier le Rapport ITIE-RDC 2016 au plus tard en mai 2018, lequel servira de base pour la validation, je viens solennellement vers vous en tant que entreprises extractives

HA

[Signature]

ITIE RDC	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 29 janvier 2018	N° : 031/2018
		Heure	: 15h10 – 16h00	
		Lieu	: Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	Page 5/7

et principale source d'information dudit rapport, solliciter votre appui à la collecte des données qui se fera certainement dans des conditions particulièrement difficiles et inhabituelles.

La campagne de la collecte des données destinées à ce rapport sera lancée à l'issue de l'atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de cadrage ITIE-RDC 2016 qui se tiendra ce jeudi 1^{er} février 2018 ici même à Lubumbashi. Cet atelier figure au nombre des activités que nous allons organiser en présence des parties prenantes cette semaine, suivant l'agenda ci-après :

- **Mercredi 31 janvier 2018** : Atelier des parties prenantes pour l'harmonisation de la définition et du référentiel des dépenses sociales des entreprises extractives
- **Jeudi 1^{er} février 2018** : Atelier d'amélioration du Cadrage ITIE-RDC 2016
- **Vendredi 02 février 2018** : Atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes au projet de Plan de Travail décembre 2017- juin 2018.

A cet effet, des invitations pour prendre part à ces rencontres ont été adressées à la plupart d'entre vous suivant vos domaines de compétence. Je vous réitère notre vœu de vous voir participer activement à ces travaux et vous encourage vivement à y prendre part comme vous avez la bonne habitude de le faire.



HA

	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 29 janvier 2018	N° : 031/2018
		Heure	: 15h10 – 16h00	
		Lieu	: Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	
				Page 6/7

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

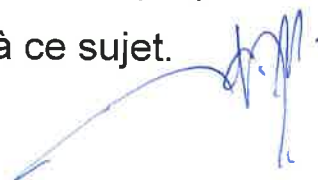
Je voudrais, en outre, vous informer qu'en dépit des diverses difficultés que le processus a connues, nous avons néanmoins réussi à publier le Rapport ITIE-RDC 2015 le 31 décembre dernier échappant ainsi de justesse à la suspension de la RDC.

Aussi, parmi les documents de mise en œuvre qui devaient obligatoirement être publiés se trouve la feuille de route de la propriété réelle reprenant les activités à mener, pour rendre obligatoire et opposable à toutes les entreprises extractives la divulgation de leurs propriétaires réels à compter du 1^{re} janvier 2020, comme l'exige la Norme ITIE.

Les principaux axes de cette feuille de route qui a été publiée depuis décembre 2016 vous seront présentés par le Secrétariat Technique pour une meilleure appropriation de votre part, vous qui êtes directement concernés par cette importante question.

C'est ici l'occasion pour moi de rappeler que la RDC a été jusque-là l'un des pays leaders en matière de divulgation de la propriété réelle. Souvenez-vous du prix décerné à la RDC par l'ITIE Internationale en février 2016, à Lima au Pérou, pour avoir été le premier pays de l'ITIE à déclarer les propriétaires réels de ses industries extractives. Cette prouesse est à mettre à l'actif des entreprises extractives qui ont volontairement acceptées de se soumettre à cet exercice de divulgation de la propriété réelle. Nous nous devons de ne pas régresser à ce sujet.

H A



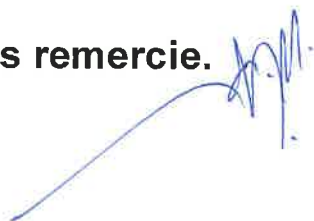
ITIE RDC	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	COMPTE RENDU DE REUNION		Secrétariat Technique
		Date	: 29 janvier 2018	N° : 031/2018
		Heure	: 15h10 – 16h00	
		Lieu	: Lubumbashi, Installations de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	Page 7/7

Avant de terminer, je voudrais exprimer une fois de plus ma gratitude à la Chambre des Mines pour son appui et son implication dans la mise en œuvre du processus ITIE dans notre pays.

Je me réjouis de compter davantage sur votre collaboration en cette période particulièrement délicate pour l'ITIE-RDC.

Je suis convaincue qu'avec votre implication, le processus ITIE ira toujours de l'avant en RDC.

Je vous remercie.



H.A